



OFFRE D'EMPLOI

CAPITAINE À TEMPS PARTIEL SUR APPEL

Situé en Montérégie avec plus de 6 000 résidents, le service de Protection et Secours civil de la Ville de Saint-Césaire offre divers services tels que le combat des incendies, les premiers répondants, le sauvetage technique, la désincarcération, la gestion des hydrocarbures et estacades et la sécurité civile. Le Service se démarque par les services de sauvetage offerts à travers la Montérégie. Vous possédez les qualités suivantes : dynamique, du leadership, rassembleur, sens des responsabilités, fiable, faisant preuve d'éthique professionnelle et rapidité d'apprentissage? **Joignez-vous à notre équipe ! Emploi stimulant et gratifiant !**

DESCRIPTION DE L'EMPLOI :

Sous la responsabilité du directeur, le capitaine assiste ce dernier dans la coordination des activités reliées à la lutte contre les incendies, aux appels de premiers répondants et aux interventions nécessitant des mesures d'urgence conformément à l'application intégrale des directives et des décisions émanant de la direction. Il supervise des équipes de pompiers et de premiers répondants et dirige les opérations jusqu'au transfert de commandement après quoi, il gère le secteur qui lui est confié. Il fait respecter les procédures, politiques et directives établies, il assure un leadership auprès des pompiers lors d'interventions et procède de concert avec son supérieur à l'organisation, la coordination, l'application et le suivi des activités de formation et d'entraînement du personnel en fonction des orientations, des besoins et des obligations législatives. Il transmet et diffuse les différentes activités de formation et d'entraînement.

PRINCIPALES FONCTIONS :

- Collaborer au suivi de la planification administrative et opérationnelle du Service de la sécurité incendie;
- Compiler et analyser des statistiques sur les activités opérationnelles du service, relié à son champ d'activité, compléter et transmettre les rapports requis;
- Assumer une garde
- Diriger et exécuter des activités de lutte contre les incendies, de mesures d'urgence, de sauvetage et de Premier répondant;
- Entretien des véhicules, les équipements, les biens et les installations;
- Participer aux activités relatives au programme régional sur la sensibilisation et l'éducation au public en matière de prévention incendie;
- Participer aux pratiques et entraînements du Service.

EXIGENCES DE L'EMPLOI :

- Détenir au minimum la formation « d'Officier I »
- Détenir une expérience de 4 ans comme officier et de 8 ans comme pompier dans un service incendie
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP), (un atout);
- Être en bonne condition physique et être disposé à se soumettre à un examen médical avec succès;
- Détenir un permis de conduire valide et s'engager à acquérir la classe 4A dans un délai d'au plus 6 mois;
- Avoir une bonne capacité de résistance au stress;
- Disponible pour effectuer du travail administratif de 8 heures par semaine de jour;
- Avoir ou s'engager à établir son domicile à l'intérieur de huit (8) km de la caserne incendie sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire.

CONDITIONS RELIÉES À L'EMPLOI :

Le salaire est établi selon la politique salariale en vigueur du Service incendie. Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature en produisant une lettre d'intention et un curriculum vitae avec la mention «Concours capitaine temps partiel 2022» au plus tard le **22 avril 2022 à 16 h 00**:

À l'attention de M. Etienne Chassé (Directeur du service de Protection et Secours civil)

Courriel : incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca ou

1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire (Québec), J0L 1T0

Nous souscrivons au principe d'équité salariale en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, **mais nous communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**